

Le Canada a toujours fondé sa politique en matière de sécurité sur trois grands éléments :²

1. la défense;
2. le contrôle des armements et le désarmement; et
3. le règlement pacifique des conflits.

Le fait d'examiner les questions militaires qui touchent à la sécurité du Canada et surtout du Nord dans ce contexte aide à situer le NORAD dans une perspective plus claire. Nous faisons par conséquent des recommandations qui se rapportent à chacun de ces trois éléments, précédées d'une recommandation d'ordre général sur l'avenir du NORAD et sur la planification canadienne en matière de défense.

B. Recommandations :

Recommandation générale :

1. Nous recommandons que le Canada donne avis que l'accord NORAD ne sera pas reconduit et que d'ici à la date d'expiration (disons d'ici deux ans au maximum), le Canada entreprendra une étude publique sur les questions de sécurité en accordant une attention toute particulière à l'Arctique.

Défense :

2. Nous recommandons que le Canada adopte le principe général suivant en matière de défense de son territoire : le territoire canadien ne pourra être

² Livre blanc sur la défense, Défis et engagements : une politique de défense pour le Canada, (1987) dit ceci : "La politique du Canada en matière de sécurité comporte trois grands éléments : sécurité collective et défense, contrôle des armements et désarmement et résolution pacifique des conflits." (p. 3)